

WWW.VILLE-VAILHAUQUES.FR

Vailhaquès



8. VAILHAUQUÈS.

Bien-vivre
au sein de notre commune

Bulletin municipal d'informations

VAILHAUQUÈS



MAG N°6
MARS 2017

Le Chemin neuf au début du siècle



édito

Chères Vailhauquoises,
Chers Vailhauquois,

Ce nouveau numéro du bulletin municipal est principalement axé sur l'évolution de notre village.

Pour nous accompagner, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) nous fixe les objectifs et les orientations pour les 15 ans à venir sur plusieurs plans : démographique, social, économique...

Au niveau démographique, notre commune montre depuis 40 ans un taux de croissance progressif permettant l'intégration de nouveaux habitants et le maintien d'une qualité et d'un choix de vie à travers plusieurs critères (mixité sociale, projets intergénérationnels, tissu associatif riche, échanges et dialogues permanents pour être toujours à l'écoute des citoyens...)

Notamment, notre commune suit les évolutions technologiques et s'adapte aux nouveaux modes de communication : mise en place d'une page Facebook, d'une application participative... Néanmoins, nous continuerons à aller à votre rencontre, au travers des réunions de quartier.

Notre engagement dans les actions de l'Agenda 21 renforce notre volonté de préserver notre cadre de vie.

Nous poursuivons nos démarches en faveur des économies d'énergie, de l'environnement, de la disparition des produits phyto sanitaires dans le traitement des espaces verts. Des réflexions sont actuellement menées afin de proposer des solutions pour améliorer la circulation et assurer la sécurité de tous.

Le projet cœur de village va démarrer dans les prochains mois (mai-juin). La réalisation sur l'esplanade, d'une place centrale, permettra de valoriser et dynamiser le centre commercial. La création de liaisons avec les espaces sportifs, scolaires, les lieux de convivialité et les différents lotissements faciliteront les déplacements doux pour l'ensemble de la population.

Pendant 15 ans nous avons fait le choix de mener une politique jeunesse, ambitieuse en favorisant l'installation de jeunes ménages (80% de nouveaux arrivants ont entre 25 et 40 ans ; nous sommes une des communes les plus jeunes de l'Hérault).

Des investissements importants ont été réalisés dans les infrastructures scolaires, l'espace jeunesse, la crèche, le parc d'activités, l'aire de jeux, le skate

park. Un projet de city stade, porté par le Conseil Municipal des Jeunes, est en cours d'élaboration.

À mi-mandat, une politique sénior va être mise en place, avec la préparation d'états généraux. Pour se faire, nous solliciterons tous les acteurs concernés (représentants du club de l'Âge d'Or, infirmiers, auxiliaires médicaux, travailleurs sociaux, médecins, élus) afin de fixer des objectifs et des actions pour les prochaines années.

Vailhauquès est une commune semi-rurale, proche de la Métropole et attachée aux valeurs de la ruralité. L'enthousiasme et le dynamisme de nos bénévoles dans la vie associative nous encouragent à maintenir et respecter tous nos engagements pour que notre village préserve sa qualité de vie et son esprit de convivialité.

Fête votive, concert du nouvel an, repas des aînés, marché paysan ainsi que toutes les manifestations culturelles, sportives et associatives sont le reflet que Vailhauquès est un village où il fait bon vivre.

Hussam Al Mallak
Maire de Vailhauquès

4

Cohésion sociale.

- Les séniors
- Vailhauquès Transitions

6

Urbanisme.

- Coeur de village
- Chemin neuf
- Plan

10

Développement économique.

- Le Club des Entrepreneurs
- Bilan financier
- Centre commercial Le Salet
- Le programme LEADER
- Rézo Pouce

16

Jeunesse.

- L'ALAE
- Le Conseil Municipal des Jeunes

20

Vie du village.

- La médiation
- Réunion de quartier
- Élections
- Vailhau'trail
- L'application

32

Infos utiles.

- Coordonnées pratiques
- Etat civil

35

L'agenda.

- Dates des prochains évènements

Editeur : Mairie de Vailhauquès

Rédaction des articles : **Urbanisme** : Sylvain Ruiz et Jean-Louis Loubet / **Jeunesse** : Nicolas Malod / **Cohésion Sociale** : Christine Rigaux

Développement économique : Gérard Lafforgue / **Vie du village** : Philippe Cazals.

Directeur de publication : Hussam Al Mallak

Coordinatrice de la publication : Ban Wagner

Conception et réalisation : Emmanuelle Juin

Crédits Photos : Mairie de Vailhauquès, Alain-Jean Cormier, Photo REGARDS, Abel Wallon, Anthony ALLIÈS (photos du Trail)

Comité de relecture : Martine Huta & Christine Chable-Bessia

Impression : Impact Imprimerie

COHÉSION

25% des Héraultais ont plus de 60 ans, et dans 20 ans ce nombre aura progressé de plus de 48%*.

A Vailhauquès les séniors (60 ans et plus) représentent 16,2 %* de la population, soit 418 personnes. Il est intéressant de noter que 62 % des personnes vivant seules ont plus de 65 ans**.

La plupart de nos aînés sont entourés par la famille, mais d'autres sont isolés. La municipalité tente de repérer ces personnes afin de les accompagner et de mettre en place, si nécessaire, les services adéquats.

Quels sont les services dont peuvent bénéficier les séniors ?

- La téléalarme : dispositif de téléassistance qui fonctionne 24h/24 7j/7. Il s'agit d'un bracelet ou d'un médaillon avec un unique bouton que la personne peut déclencher à tout moment : en cas de chute, si elle se sent mal ou tout simplement pour se rassurer ! Elle est directement reliée (via la ligne téléphonique) à une centrale de surveillance qui prend immédiatement contact avec la personne, via le boîtier installé. En cas de réponse, l'opérateur va échanger avec elle et saura qui prévenir si besoin, grâce au dossier préalablement rempli. S'il n'y a

pas de réponse, une personne de l'entourage sera prévenue et se rendra au domicile, et en dernier recours les secours seront appelés. Ce dispositif est mis en place par la CCGPSL, qui prend en charge les coûts d'installation et, selon les revenus de la personne, une partie ou la totalité des frais d'abonnement.

- L'APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie : c'est une allocation versée par le Conseil Départemental pour palier la perte d'autonomie des personnes âgées. Pour en bénéficier il faut avoir au moins 60 ans, résider en France et avoir besoin d'une assistance pour réaliser les gestes courants de la vie quotidienne (faire sa toilette, se nourrir, faire le ménage...). Tout le monde peut bénéficier de l'APA, toutefois le montant pris en charge par le département varie selon les revenus du bénéficiaire.

L'APA peut être attribuée pour une aide à domicile ou financer une partie des frais liés à la dépendance en établissement.

- Le portage de repas : certaines structures d'aide à la personne proposent la livraison de repas avec des régimes adaptés selon les besoins (régime sans sel, végétarien ...).

Pour toutes ces démarches, un seul interlocuteur : le CCAS
Emmanuelle JUIN : 04.67.67.08.38 ou
ccas@ville-vailhuques.fr

- L'aide à domicile : si un (ou une) sénior souhaite faire appel à une aide-ménagère pour l'aider dans son quotidien, une aide peut être accordée pour le financement par 3 organismes différents (ces aides ne sont pas cumulables entre elles) :

- la caisse de retraite
- la mutuelle
- le Conseil Départemental via l'APA

En plus de tous ces services la municipalité souhaite engager des actions à moyen ou long terme. Pour cela, un état des lieux va être réalisé afin de cibler au mieux les besoins des Vailhauquois concernés.

L'entrée dans la dépendance intervient plutôt à partir de 75 ans, pour progresser ensuite rapidement à partir de 85 ans**. L'âge d'entrée en maison de retraite recule, favorisé par l'espérance de vie et le maintien à domicile des personnes dépendantes**. On constate depuis 2010 un net ralentissement des créations de nouvelles places. Les personnes âgées entrent en établissement quand le maintien à domicile a atteint ses limites**.



Le dossier de téléalarme de la CCGPSL est à retirer auprès du CCAS

* Source : Conseil Départemental

** Source : INSEE

SOCIALE

VAILHAUQUÈS TRANSITIONS

La commission extra-municipale Vailhauquès Transitions, au travers de groupes de travail, propose des projets visant à favoriser le rapprochement entre les générations. Prochainement elle organise deux événements inédits. Une séance de cinéma partagé (voir ci-contre) et un balèti : bal populaire provençal.

BALÈTI
DIMANCHE 21 MAI 2017
à partir de 16h

bal, buvette, orchestre, flash mob, farandole, guinguette

Et si on dansait tous ensemble !

Salle polyvalente de Vailhauquès
- Entrée gratuite -

Une action Vailhauquès Transition – Favoriser le vivre ensemble

Et si on dansait tous ensemble ! Venez nombreux en famille le dimanche 21 mai à partir de 16h00 à la salle polyvalente. Ambiance garantie.

INVITATION
Venez assister à la 1^{ère} séance de
CINÉ PARTAGÉ CM1-CM2 & SÉNIORS
Goûter et échanges autour du film
Vendredi 31 mars – 14h salle socio
Venez nombreux ☺

UN FILM À VOIR AVEC LE CŒUR

LE CŒUR EN BRAILLE

Formule goûter :
- les enfants font les pâtisseries !
- les adultes se chargent des jus de fruits !
MERCY !

Une action Vailhauquès Transition – Favoriser le vivre ensemble

Nous invitons les aînés à rejoindre les enfants des classes de CM1 et CM2 le vendredi 31 mars à 14h00 (salle socioculturelle) pour partager un moment convivial autour du film "Le Cœur en braille".

URBA

Comme vous vous en êtes rendu compte, le recensement vient d'avoir lieu sur notre village. C'est une opération dirigée par l'État par l'intermédiaire de l'INSEE qui se déroule tous les 5 ans. Le recensement sert entre autre à évaluer les besoins des communes. Pour Vailhauquès les données du recensement nous permettent de prévoir l'évolution de la population et de programmer les besoins en infrastructures.

Fort de ces indications, le conseil municipal, début des années 2000, a acheté le terrain en face du centre commercial. Une première réflexion s'est alors engagée sur le devenir de cette zone. A cette époque il était envisagé de construire une nouvelle mairie avec d'autres services.

Bien vite les contraintes financières, trop importantes pour notre commune, nous ont imposé de revoir notre stratégie. Le terrain a été vendu à Nexity, aménageur de la ZAC des Micocouliers située à proximité. La crise immobilière de 2008 a obligé l'aménageur à repenser sa stratégie et à réduire son programme. Ce qui a eu pour effet de restituer ce terrain à la commune.

URBANISATION MIXTE

Avec l'appui des services d'aménagement du Conseil Départemental, une nouvelle réflexion s'est engagée. Le choix s'est alors porté vers une urbanisation mixte : habitats, commerces, services. Depuis ce projet s'est concrétisé. Suite à un appel à concurrence, un aménageur a été désigné l'année dernière.

La création de cette zone a pour vocation de devenir le nouveau "cœur de village". Une évidence s'est imposée : faire la liaison entre l'ancien village, cœur historique de Vailhauquès et le nouveau centre. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux du "Chemin neuf". Ce projet était déjà envisagé dans le cadre d'une étude sur le plan global de circulation.

COEUR DE VILLAGE

Pour cette opération, l'objectif de la commune est d'offrir de nouveaux logements diversifiés mais aussi de conforter la centralité existante en y ajoutant de nouveaux commerces et équipements publics.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le long du chemin de l'Espandidou se trouvera un bâtiment à usage municipal avec au rez-de-chaussée, donnant sur la place, un restaurant et un cabinet médical. **voir n° 1 sur le plan*.**

La nouvelle place, en prolongement de celle existante, se terminera en belvédère vers le vallon de la croix (coulée verte). Elle a pour vocation de devenir un espace public majeur de l'opération. Le marché paysan du dimanche matin y prendra ses quartiers. Les traitements de surface seront en béton désactivé. Des arbres seront plantés en alignement, des espaces verts seront aménagés et un espace jeux d'enfants sera créé. **voir n°2 sur le plan.**

Le long de la route départementale sera construit un bâtiment collectif destiné à des logements à loyers encadrés. Il comprendra des stationnements souterrains réservés aux occupants. Le rez-de-chaussée sera destiné aux commerces. Les logements occuperont les deux niveaux supérieurs. **Voir n°3 sur le plan.**

Des maisons pour primo-accédants seront réparties en 3 ensembles. **voir n° 4 sur plan.** Elles posséderont toutes un jardinet ainsi que deux places de stationnement intégrées sur la parcelle.

Dans la partie basse, un lotissement de 16 parcelles de constructions libres sera réalisé. **voir n°5 sur le plan.**

Le vallon de la croix sera aménagé en espace vert appelé "coulée verte". Des cheminements doux y seront créés et assureront une continuité piétonnière entre la nouvelle place et les installations sportives existantes **voir n°6 sur plan.**

La piste cyclable de la rue de l'Espandidou sera prolongée le long de la RD 111 jusqu'au carrefour du Péras **voir n°7 sur plan.**

Le parking existant du centre commercial le Salet sera entièrement reconfiguré. Un espace piéton reliera la place actuelle à la future place via un plateau traversant sécurisé. **voir n°8 sur le plan.**

De nouveaux parkings seront créés de part et d'autre de la route départementale avec stationnement PMR** ainsi qu'une place réservée pour un point de rechargement pour véhicule électrique. L'ensemble du stationnement du nouveau cœur de village comprendra à terme une centaine de places.

* Voir plan p8-9

** Personne à Mobilité Réduite

ANISME

CHEMIN NEUF

Les travaux de réfection du Chemin Neuf ont été scindés en deux tranches.

La première tranche, concernant la création d'un réseau pluvial, la réfection du réseau eaux usées, le remplacement des conduites d'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens (éclairage public, basse tension, téléphone) arrive à son terme. Nous tenons à remercier les riverains et l'ensemble de la population pour la patience dont ils ont fait preuve face à la gêne qui a été occasionnée lors du déroulement des travaux.

Mais ce n'est pas fini !!!

En effet un deuxième marché sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental vient d'être lancé. Il concerne la réfection de la chaussée, la création de trottoirs et de stationnements sur toute la longueur. L'éclairage public sera entièrement refait avec des luminaires basse consommation. Cet aménagement comprendra aussi des plantations d'arbres et d'arbustes et du mobilier urbain (barrières et potelets).

La place de la mairie et la montée de l'église seront entièrement réaménagées en

"zone partagée" piétons et véhicules. La vitesse y sera limitée à 30 km/h. Une attention particulière sera portée sur les revêtements avec une alternance de surfaces pavées, de bétons désactivés et d'enrobés. Ces travaux qui vont démarrer au mois de mai seront terminés avant la fin de l'année.

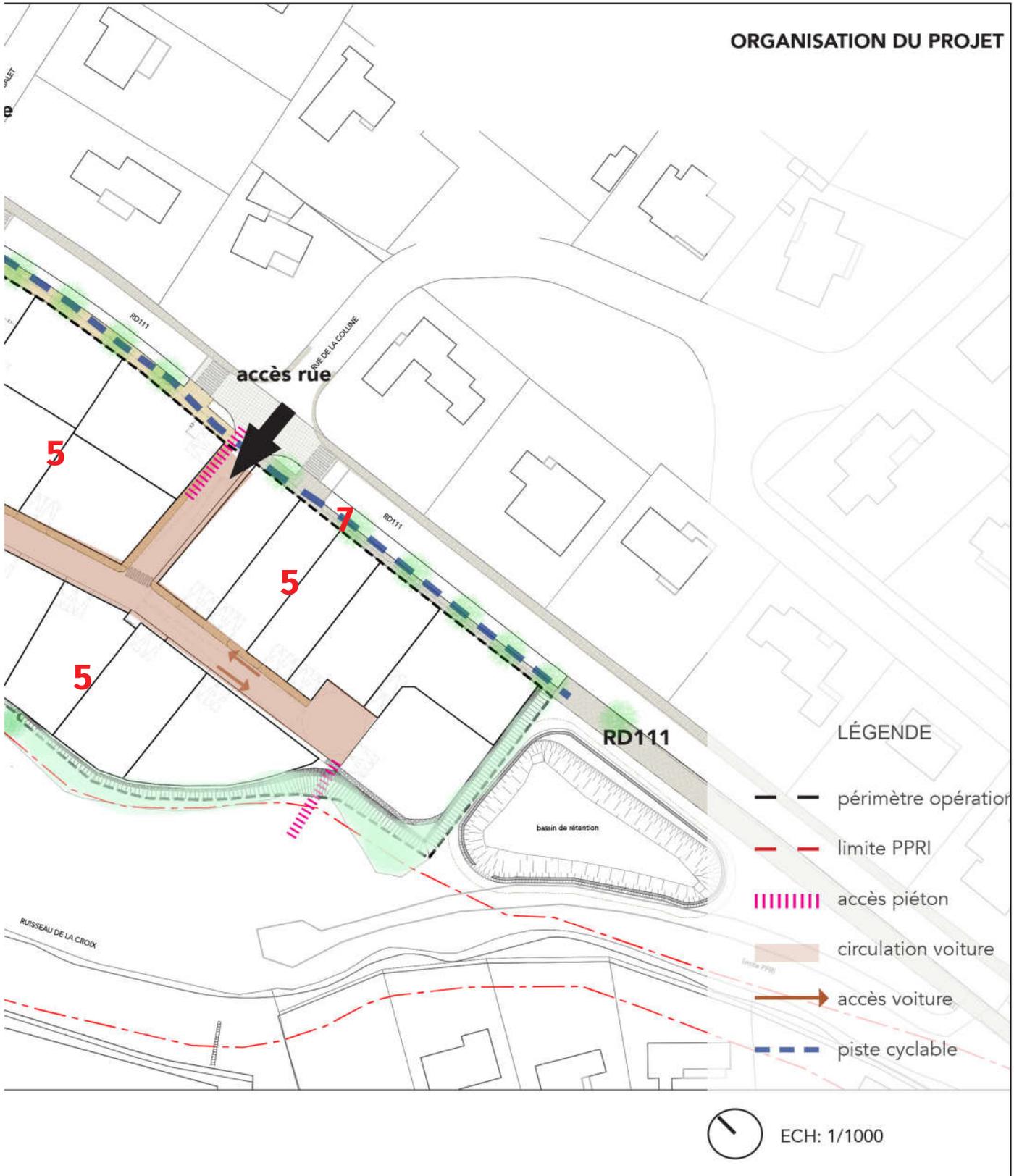
A l'issue de ce chantier essentiel et majeur pour Vailhauquès, chacun pourra apprécier ce nouveau lien entre le futur nouveau cœur de village et le centre historique.



Les travaux place de La Mairie



ORGANISATION DU PROJET





LE CLUB DES ENTREPRENEURS



Les membres du Club, qui sont également parents d'adolescents, constatent que les enfants entre 16 et 23 ans ne connaissent pas le monde du travail.

Le Club des entrepreneurs se mobilise aujourd'hui pour apporter une réponse concrète et permettre à nos jeunes de rencontrer les entreprises de leur village.

Cette relation de proximité s'inscrit dans l'axe économie locale de la Commission Extra-Municipale "Vailhauquès Transition".

LE PROJET

Il s'agit d'établir une communication entre jeunes et entrepreneurs sur la dynamique entrepreneuriale. Le principe repose sur des réunions d'échanges autour de la vie d'entreprise et la découverte des métiers.

L'enjeu pour les entreprises est de partager et transmettre leur envie d'entreprendre à nos jeunes.

L'opportunité est offerte à nos jeunes "d'adopter" un entrepreneur pour éclaircir leur avenir professionnel.

Le Club des entrepreneurs se réunit régulièrement sur la commune.

Si tu veux "adopter un entrepreneur" inscris-toi sur notre page Facebook ou contacte Emmanuelle JUIN à la Mairie de Vailhauquès.

VAILHAUQUÈS TRANSITION

-La Mairie a lancé un projet de Territoire qui prend appui sur la démarche Agenda 21 et positionne les Vailhauquois au cœur de l'action

-Ce projet de Territoire est consolidé sur 6 ans, soit au-delà du mandat de Mr Le Maire

-La commission extra-municipale nommée "Vailhauquès Transitions" a été créée pour permettre aux Vailhauquois d'exprimer des idées et de porter des projets d'intérêt collectif qui amélioreront la vie du village

LE CLUB DES ENTREPRENEURS

Cette association a pour but de développer, structurer et promouvoir un réseau entrepreneurial à Vailhauquès.

Le Club se réunit toutes les 8 semaines environ, et permet d'échanger, de découvrir et de partager autour du monde des entreprises vailhauquoises.



Adopte un Entrepreneur

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bilan des principales dépenses réalisées en 2016

Nous débuterons par le véhicule DUSTER pour la policière municipale, un peu moins de 16.000 €. Les services techniques se sont vus dotés notamment d'une épareuse destinée à l'entretien des espaces verts pour environ 15.200 €. Ils assureront désormais les opérations de débroussaillage obligatoire, auparavant réalisées chaque année par une entreprise extérieure.

Aux écoles, du matériel électroménager, du mobilier, des appareils de projection pour environ 6.000 € et quelques équipements pour la salle polyvalente – environ 2.100 €.

Pour faire suite à la fermeture du bureau de poste, qui s'est vu transformé en Agence Postale, désormais entièrement géré par la Mairie, nous avons procédé à l'aménagement de cette nouvelle agence et d'un bureau pour la police municipale. Tout a été refait à neuf par une entreprise Vailhauquoise : montant de la facture environ 52.000 €. 20.000 € ont été investis dans les travaux d'accessibilité de la salle Le Récantou. La salle polyvalente a été agrandie pour permettre, entre autre, le rangement des matériels des associations – la facture s'est élevée à plus de 46.000 €.

Afin de réaliser de futures économies sur les consommations électriques, nous avons procédé à l'installation d'horloges astronomiques et de candélabres à LED route de Bel Air et rue de l'Espandidou et autres petites opérations pour 15.400 € environ, travaux confiés à la CESML.



Le Duster de la policière municipale est de type 4x4 permettant d'accéder à tous les chemins ruraux

Vous aurez aussi remarqué le remplacement des panneaux de signalisation pour un peu plus de 28.500 € et pour terminer cette liste, qui ne reprend que les principaux investissements de 2016, le début de la réfection des réseaux du Chemin Neuf pour un peu plus de 161.000 €, chemin qui, avec la fin des travaux, cette année méritera, enfin, son qualificatif !

Les dépenses d'investissements réalisées en 2016, additionnées des frais d'études engagés pour des opérations comme le presbytère et le vieux cimetière, sont de l'ordre de 451.000 €, sur un budget prévisionnel de 1,7 million. Bien évidemment, nous avons obtenu quelques subventions – environ 900.000 € sur un montant total d'un peu plus de 1,7 million de recettes inscrites au budget 2016.

Toutes les recettes, la vente des terrains pour le futur cœur de village - 640.000 € - et toutes les dépenses, le Chemin Neuf principalement, non réalisées en 2016 seront reportées en 2017.

Et en 2017 ? Le budget sera voté comme à son habitude fin mars ou début avril. Nous savons d'ores et déjà que les bases foncières - celles qui servent à calculer les taxes locales - augmenteront de 0,4 % selon la loi de finances 2017. L'État devrait baisser la contribution des communes au redressement des finances publiques.

Centre commercial LE SALET

Petit rappel historique :

C'est en 1985 que le centre commercial ouvre ses portes !
A cette époque la place était en terre battue et bordée de jardinières.

En 2008, la municipalité vote des travaux de rénovation afin de rendre la place plus esthétique et plus accessible. Les jardinières sont enlevées, la terre battue est remplacée par du béton désactivé. Le parking est également réhabilité avec notamment la création d'espaces verts.

En 2010, afin de dynamiser la place, la commune met en place, en association avec les Marchés Paysans de l'Hérault, un marché circuit court le dimanche matin. Celui-ci est actuellement fréquenté en moyenne par 300 personnes.

En 2017, avec la création du futur cœur de village, Le Salet va encore évoluer.

Alors que la gestion et l'entretien de la place reste à la charge de la commune, l'ensemble des parties communes est géré exclusivement par un Syndic. L'entretien du centre commercial est donc à la charge de la copropriété. Dernièrement le carrelage des coursives a été remplacé par un carrelage antidérapant.

Plus récemment, l'association des commerçants a été relancée. Aidée par la commune et la Chambre de Commerces et de l'Industrie, elle assure l'animation commerciale du centre. A titre d'exemple, lors du dernier Marché de Noël, l'apéritif vous était offert par les commerçants.

locaux au dentiste, la boulangerie s'est agrandie dans le local de l'ancien primeur...

Avec la création du cœur de village et de la nouvelle place, le centre commercial va encore évoluer. En concertation avec les commerçants actuels, de nouveaux commerces, différents et complémentaires des commerces existants, vont voir le jour. D'ailleurs plusieurs commerçants actuels sont intéressés pour ouvrir une seconde boutique dans les nouveaux locaux. En complément de la brasserie, un restaurant devrait également voir le jour. Tout est mis en œuvre pour que la liaison entre les 2 places soit la plus douce possible. Bien sûr il n'est pas question de laisser à l'abandon le centre historique. En accord avec les copropriétaires, des réflexions devront être menées pour un vrai projet de revalorisation.

Pour rester attractif et concurrentiel face aux grandes surfaces des villages alentour, il va falloir se battre :
- Aux commerçants de nous proposer des produits de qualité tout en maintenant des prix attractifs,
- Aux Vailhauquois de faire vivre ces commerces de proximité en les fréquentant assidûment.

Nous devons être tous solidaires si nous voulons garder nos commerces.

Lieu-dit Le SALET.
Autrefois, cet espace était occupé par des terres agricoles.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Les locaux sont en copropriété. Certains commerçants sont propriétaires, d'autres locataires.

ÉVOLUTION

Au fil des années la destination des locaux a évolué. Ainsi le fleuriste a laissé place au primeur, la brasserie a vendu une partie de ses





La place du centre commercial est animée, quelle que soit la saison, pour tous les marchés, fêtes et autres journées en extérieur...



L'Europe s'implique dans vos projets !
Le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup bénéficie depuis fin 2015 d'un programme LEADER lui permettant de financer des projets publics et privés grâce à une enveloppe de Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural (FEADER) de près de 2,5 millions d'euros.



Le programme LEADER s'adresse autant aux porteurs de projets privés (association, entreprise, etc.) qu'aux porteurs de projets publics (collectivité locale, établissement public, etc.) et peut intervenir sur 5 grandes thématiques :

- Paysages, Patrimoines et Tourisme
- Entrepreneuriat et employabilité
- Qualité de vie et cohésion sociale
- Économie locale et innovation
- Préservation des ressources et environnement

Ce programme de financements européens est mis en œuvre localement par un Groupe d'Action Locale (GAL) composé d'acteurs locaux publics et privés qui se réunissent 4 fois par an lors d'un Comité de Programmation pour évaluer les projets et leur attribuer des subventions européennes "LEADER".

En ce début d'année 2017, le Comité de Programmation du GAL Grand Pic Saint-Loup s'est réuni

pour attribuer des subventions à six projets contribuant au développement du territoire pour un montant total de 121 910 € :

- la création d'un Espace Public Numérique à Saint-Mathieu-de-Trévières,
- l'organisation d'une manifestation autour de la viticulture à Saint-Jean-de-Cornies,
- l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite d'un centre de Vol à Voile au Mas de Londres,
- la création d'un centre de



© Christophe Colrat

formations professionnelles liées aux spécificités du territoire,

- l'amélioration des espaces publics d'une Zone d'Activité Économique pour qualifier l'accueil des entreprises
- la mise en place du réseau d'auto-stop organisé RézoPouce.

★ L'Europe, grâce à ce programme de financement, investit dans les zones rurales et permet donc à des projets locaux de voir le jour.

L'équipe technique d'animation du GAL a accompagné à ce jour 102 porteurs de projets dans leurs recherches de financements. Près d'une trentaine de projets sont actuellement en construction et seront accompagnés en 2017 pour constituer leur dossier de demande de subvention LEADER. Quant aux porteurs de projets qui ne sont pas éligibles au programme LEADER, l'équipe technique les oriente dans la mesure du possible vers d'autres fonds européens comme le FEDER ou le FSE.

Vous avez des questions, un projet ? Avant même de commencer votre projet, contactez l'équipe technique LEADER, Charlotte GUILLAUMOU & Amélia MULATO à la l'Hôtel de la Communauté de communes. T/ 04 67 55 17 00 ou 07 79 80 64 33 ou leader@ccgpsl.fr
Plus d'informations sur le site internet de la Communauté de communes dans l'espace dédié au « Programme LEADER » dans l'onglet « Institution » ou sur la page Facebook du « GAL Grand Pic Saint-Loup ».

Le Rézo Pouce est un système de covoiturage organisé mis en place sur un territoire. Le principe est de se rendre à un "arrêt sur le Pouce" quand vous voulez ; il n'y a pas de prise de rendez-vous.
Ce système est utilisé pour des courtes distances, pour des trajets du quotidien, en complément des autres moyens de transport...
Le dispositif est reconnaissable aux "arrêts sur le Pouce" répartis sur la quasi totalité des communes de la CCGPSL.

“ Rezo Pouce : l'auto-stop organisé ”



Le 8 février a eu lieu le lancement officiel du REZO POUCE de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup. Cette cérémonie a eu lieu en présence d'Alain BARBE, Président de la CCGPSL, Hussam AL MALLAK, vice président de la CCGPSL chargé de l'aménagement du territoire, Irène TOLLERET présidente du Groupe d'Action Locale LEADER et Alain JEAN fondateur du Rezo Pouce.



Un passager se place à un arrêt avec sa "fiche destination". Un conducteur, muni du macaron REZO POUCE et qui va dans cette direction voit le passager, s'arrête et partage son trajet.

Toute personne majeure et les jeunes de plus de 16 ans sur autorisation parentale peuvent utiliser le Rézo Pouce. On peut être passager, conducteur ou bien les deux.

> Je m'inscris gratuitement une seule fois sur www.rezopouce.fr

> Je présente une pièce d'identité (et une photocopie de mon permis de conduire si je suis conducteur) et je signe la Charte de "Covoiturons sur le pouce".

> Je reçois mon Kit de mobilité (carte d'identification, macaron, fiche de destination, fiches mobilité, 10 conseils pouce passagers/ conducteurs,...).

La petite histoire du périscolaire à Vailhauquès...

Depuis 2009, la commune a décidé d'organiser l'accueil périscolaire des deux écoles (maternelle et élémentaire) en créant une structure éducative appelée ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

LE TEMPS DE L'ALAE

Celle-ci est déclarée auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Elle a conduit à l'embauche d'animateurs qualifiés et/ou à la formation du personnel en place au diplôme du BAFA. Un projet éducatif et pédagogique a été rédigé par les élus pour assurer une continuité éducative en lien avec les écoles.

En parallèle, une restructuration des locaux a été nécessaire pour un accueil optimal des enfants (construction de nouvelles classes, démolition de préfabriqués, aménagement des cours de récréation).

Les enfants ont été, et sont toujours, accueillis le matin, le midi et le soir après l'école. Ils pratiquent diverses activités encadrées par les animateurs.

LA RÉFORME DES RYTHMES ÉDUCATIFS DE 2014 ET LE PEDT

Cette réforme partait du constat que les écoliers français avaient des journées plus longues et plus

chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Il s'agissait, selon les initiateurs de la semaine de 4 jours et demi, de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et d'enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont le plus concentrés, c'est-à-dire le matin.

Pour ce faire, le choix de l'équipe municipale a été de se doter d'un projet éducatif territorial (PEDT) Cet outil n'est pas obligatoire. Il génère, certes des contraintes (rédaction du projet, évaluation par les instances, création d'un comité de pilotage, ...), mais présente l'avantage de mettre tous les acteurs (parents, enseignants, associations, partenaires institutionnels, personnels et élus) autour d'une table afin d'élaborer un projet cohérent. Il prépare ainsi les conditions optimales pour offrir un encadrement de qualité aux enfants.

Une collaboration régulière et active s'est mise en place entre tous les partenaires, avec comme corolaire la nécessité d'embauche de personnel qualifié, la participation d'intervenants extérieurs, la mise à disposition

des locaux et l'achat de matériel pédagogique. L'enseignement finit à 15h45 pour continuer sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ces TAP permettent d'ouvrir le champ des connaissances des enfants par l'activité ludique et sportive avec comme fil conducteur le « Vivre Ensemble ».

ENTIÈRE SATISFACTION DE TOUS LES ACTEURS

Avec le recul et les enquêtes menées auprès des enfants et des familles, il s'avère que l'organisation et la palette des activités proposées donnent entière satisfaction, d'autant plus que la gratuité des TAP a pu être maintenue jusqu'à présent.

Actuellement, une nouvelle réflexion autour du PEDT est menée ; la discussion se poursuivra lors du comité de pilotage du 23 mars. Elle sera ensuite soumise aux services de l'État (Éducation Nationale, CAF et Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour le 3 mai au plus tard.

JEUNESSE



Les enfants s'adonnent à différentes activités lors des TAP



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Dans le cadre de la politique jeunesse, la municipalité avait souhaité, dès 2008, mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes, afin de leur permettre de s'impliquer davantage dans la vie du village.

Toutefois, ce projet fut long à mettre en place. En effet, certains élus de l'époque n'étaient guère favorables à cette création, et les jeunes ne montraient pas un grand enthousiasme. Ils étaient alors plus intéressés par les activités qui pouvaient leur être proposées que par la construction de projets.

Il était donc important, dans un premier temps, de sensibiliser les acteurs de la jeunesse à ce projet de CMJ afin qu'ils transmettent cet intérêt aux jeunes.

La mise en place en 2010 d'un poste de coordinatrice des actions jeunesse sur la commune a permis

d'avoir une vision globale de la jeunesse du village et des actions à conduire en leur faveur. L'objectif étant de travailler avec eux sur des projets importants, avec une vision à plus long terme.

Le travail préparatoire a donc été réalisé par la commission jeunesse, la coordinatrice, le directeur et les animateurs. Ceux-ci ont ensuite sensibilisé les jeunes qui ont adhéré rapidement et le projet s'est concrétisé.

Les 12 conseillers du CMJ ont été élus le 15 décembre 2016. Le premier Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le 1er février 2017. La séance a débuté par une

présentation de leurs projets. Puis, en a découlé 3 commissions de travail :

- Projets aide et environnement
- Projets d'aménagement des structures
- Projets solidaires

Les jeunes élus se montrent sensibles à l'avis des autres jeunes du village puisqu'ils souhaitent réaliser un questionnaire pour recueillir leur avis.

Le prochain Conseil est fixé au 24 avril 2017. Les premières réunions de travail des 3 commissions ont débuté le 13 mars.



Qui est mieux placé que nos jeunes élus pour nous parler de ce qu'est le Conseil Municipal des Jeunes ? Emma et Lola se sont volontiers prêtées au jeu de l'interview, afin de nous expliquer comment elles sont devenues conseillères et quel projet leur tient à cœur...

Bonjour, pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Je m'appelle Emma Delande, j'ai 12 ans et je suis en 5ème au collège de Montarnaud. J'habite Vailhauquès depuis 11 années, et je trouve que mon village est génial.

Je suis Lola Gonzalez, j'ai également 12 ans et je suis en classe de 5ème au collège de Montarnaud. Je suis arrivée sur la commune il y a environ 8 ans.

Comment avez-vous eu entendu parler du CMJ ?

A l'espace jeunesse, Thomas (le directeur) nous en a parlé. Il nous a expliqué à quoi sert un conseil municipal, son fonctionnement et ce qu'il fallait faire pour se présenter. Nous avons alors réfléchi à nos programmes et avons proposé nos candidatures. Puis nous avons été élues, pour un an.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous présenter ?

Lola : j'avais envie d'améliorer les activités de mon village, les structures sportives et proposer des activités pour tous les âges.

Emma : nous voulons aussi plus d'activités, nous sommes de plus en plus nombreux de notre âge et les infrastructures manquent. Les lotissements sont de plus en plus grands et il y a de plus en plus de personnes qui habitent Vailhauquès.

Comment s'est déroulé votre premier conseil ?

Bien. Nous étions les plus âgées. Sur les 12 élus du CMJ, nous sommes 2 de 5ème, 1 de 6ème



Emma



Lola

et les autres sont scolarisés en classe de CM2.

Nous avons travaillé ensemble et avons choisi 3 groupes de travail :

- Projets solidaires (11 élus / 12 souhaitent participer à ce projet)
- Projets culturels et sportifs (8 élus/12 souhaitent participer à ce projet)
- Projets environnementaux (5 élus/12 souhaitent participer à ce projet)

Le prochain Conseil Municipal aura lieu en avril. Pour le moment, nous attendons la création d'une adresse mail pour chacun d'entre nous. Une fois que nous aurons un mail CMJ, nous pourrons échanger tous ensemble et nous caler pour nos réunions de travail.

Quel projet vous tient particulièrement à cœur de développer ?

Le projet solidaire. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de réunir des fournitures scolaires dont on ne se sert pas ou plus pour les envoyer à l'étranger, à des plus démunis. Nous avons aussi pensé faire cela avec des jouets.

Souhaitez-vous rajouter autre chose ?

Nous voulons donner envie à d'autres jeunes de faire partie du CMJ. Il n'y a que 3 collégiens sur les 12 jeunes élus. Certains de nos amis n'avaient pas entendu parler du CMJ. Ils auraient aimé se présenter. Nous allons essayer de mieux communiquer pour que tous les jeunes soient informés l'année prochaine.



2017 : La Grèce à l'honneur à la Médiathèque

A partir du mois d'avril, plusieurs animations sur le thème de la Grèce vous seront proposées :

- **du 1er avril au 1er juin** : Concours pour les enfants. Sur le thème de la Grèce (Grèce ancienne, moderne, mythologie...), les participants pourront faire soit un écrit, soit une création manuelle, soit un dessin ou une peinture. S'inscrire à la médiathèque.

Remise des prix le samedi 3 juin à 11h.

- **samedi 20 mai 2017** : Atelier créatif à Murles de 10h à 12h. Réalisation de porte-bonheur "Oeil grec".

Accueil des bébés lecteurs :

Voici les 4 prochaines dates où les moins de 3 ans pourront venir écouter des contes, comptines proposés par Françoise Cadène. Une séance sur inscriptions vous est proposée à 10h30 (l'accueil des participants commence à 10h)

- Vendredi 24 mars 2017
- Vendredi 28 avril 2017
- Vendredi 19 mai 2017
- Vendredi 23 juin 2017

Création de deux nouveaux espaces à la médiathèque :

- Espace Langues étrangères :

Afin de faciliter l'accès aux livres et revues en langues étrangères, un espace a été créé, face à l'accueil. Vous y trouverez dictionnaires, méthodes de langues et imagiers pour les plus jeunes. Sont également à votre disposition des livres bilingues (anglais, espagnol),

des livres unilingues en anglais avec le vocabulaire expliqué pour tous les âges (albums jeunesse, romans enfants, ados, adultes). Enfin des revues en anglais ("English now" et "Go english") avec des articles à écouter sur CD sont également disponibles. Cet espace est équipé d'un ordinateur qui vous permet, si vous le souhaitez, d'écouter directement les articles de ces revues anglaises sur place.

- Espace Jeux de société :



Un samedi matin sur deux et tous les après-midi pendant les vacances scolaires, la médiathèque met à votre disposition un espace dédié aux jeux de société. Sous réserve qu'au moins un des joueurs soit inscrit à la médiathèque, venez passer un moment convivial et récréatif en famille ou entre amis.

Ouverture les samedis :

25/03/17	17/06/17
22/04/17	24/06/17
06/05/17	01/07/17
10/06/17	

Pendant les vacances scolaires (sous réserve d'ouverture de la Médiathèque) :
du mardi au vendredi : 15h-17h
Samedi : 10h-12h

Nouveauté : à partir du mois d'avril, l'association Homoludens viendra animer une matinée jeux de société un samedi par mois.

Vous retrouverez toutes les dates de ces animations sur le blog de la médiathèque.

Nouveau logiciel de gestion de la médiathèque et nouveaux services

Depuis le mois de novembre, la Médiathèque est équipée d'un nouveau logiciel qui a permis la création de nouveaux services :
- création d'un catalogue en ligne <http://combaillaux-pom.c3rb.org/>
Sur ce catalogue, vous retrouverez

DU VILLAGE

tous les ouvrages et DVD que nous possédons.

Grâce à votre compte (nom+numéro (sans espace) de votre carte de lecteur) vous aurez la possibilité de :

- consulter les prêts en cours, ainsi que ceux de votre famille,
- consulter votre historique de prêt (sur 4 mois),
- connaître la date de retour de vos livres,
- effectuer une prolongation de 10 jours,
- effectuer une ou des réservations

d'ouvrages,
- établir des listes selon vos envies ou besoins (liste thématique ou liste de livres que vous désirez lire),
- faire des commentaires sur les ouvrages que vous avez lus.

Attention, les livres dont le site propriétaire est noté "BDP de l'Hérault" sont dans notre fonds de manière provisoire.

Il s'agit de livres prêtés par la Médiathèque Départementale PierresVives. Nous les renouvelons régulièrement.

Création d'un fonds de DVD documentaires

La médiathèque a fait l'acquisition d'une centaine de DVD que l'on peut emprunter.

Ils traitent majoritairement de géographie et de sites célèbres (Malte, Australie, Béziers, Châteaux de la Loire, Carnac, Québec, Abbaye de Cluny, Chartres, Aigues-Mortes...). Une partie de ces DVD est aussi dédiée à la jeunesse avec, notamment l'émission "C'est pas sorcier".

DÉBROUSSAILLEMENT

La lutte contre l'incendie est une priorité municipale, un devoir et une obligation pour les propriétaires !

Pourquoi débroussailler ?

- Protéger la forêt et les espaces naturels combustibles
- Eviter que les flammes n'atteignent votre habitation
- Sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie

La loi prévoit que tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci a l'obligation de

débroussailler sur la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine du PLU ou s'il fait partie d'un lotissement.

Le débroussaillage doit également être réalisé :

- aux abords des constructions sur un rayon de 50 m même si ces travaux de débroussaillage s'étendent sur les propriétés voisines non bâties. Pensez à demander l'autorisation aux propriétaires riverains.
- 5 m de part et d'autre des voies d'accès privées et publiques.

L'année dernière des contrôles réalisés par l'ONF et la municipalité ont eu lieu afin de vérifier le respect des obligations en matière de débroussaillage.

Cette année, de nouveaux contrôles pourront avoir lieu pour assurer la sécurité de tous.

Attention vous vous exposez à une amende en cas de non-respect de cette obligation.



Terrain non débroussaillé = danger pour les habitations et leurs occupants



Terrain débroussaillé = maison protégée

Réunion de quartier

Samedi 11 mars, les habitants du Salet, du Senegra, du Péras, de la Colline, du Mas Castel, du Saphir et des Castors se sont retrouvés place du Salet pour la 4ème réunion de quartier.

Un point a été fait sur " - la fibre" : Le Département a signé une convention avec Orange. Pour l'instant les zones non couvertes sont traitées en priorité. L'ensemble du département devrait être équipé d'ici fin 2020. Pour Vailhauquès, on espère que la fibre sera installée d'ici 18 mois.

- l'installation d'un distributeur de billets (DAB) : de nombreuses démarches ont été effectuées auprès des différentes banques. Malheureusement, pour l'instant, Vailhauquès ne remplit pas les critères d'attribution (nombre d'habitants, distance minimale (6km) entre 2 DAB...).

Un rappel a également été fait sur les conditions d'attribution des futurs logements sociaux.

Plusieurs demandes d'aménagements pour améliorer

la sécurité ont été faites : élagage, pose de miroir, etc.... Elles seront transmises aux services techniques.

Certains riverains ont salué les démarches entreprises par la commune pour proscrire les produits phytosanitaires. Les nouveaux panneaux de signalisation sont aussi très appréciés.

Merci pour votre présence lors de ces rencontres. Prochains échanges avec les riverains des Hauts de Ricome samedi 22 avril.



Le concert du nouvel an proposé par l'Harmonie de Gignac a été un véritable succès. Nous les remercions pour la qualité de leur prestation, la municipalité ne pouvait rêver mieux pour présenter ses vœux à tous les Vailhauquois ! Et merci à tous pour votre présence, plus de 270 personnes ont pu assister à ce concert.



Les aînés se sont retrouvés pour leur traditionnel repas offert par la Mairie.
Lors de l'apéritif les jeunes danseuses de zumba et danse urbaine nous ont offert
un aperçu de leur talent. À cette occasion, certains grands-parents ont pu applaudir
leur(s) petite(s) fille(s).



ÉLECTIONS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
Dimanches 23 avril et 07 mai 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Dimanches 11 & 18 juin 2017



Nous vous rappelons que pour voter, vous devez être **obligatoirement muni d'une pièce d'identité**. Merci de vous munir également de votre carte d'électeur.

BUREAUX DE VOTE

Les 2 bureaux de vote sont situés à la salle polyvalente.

Ouverture de 8h à 19h.

Le vote par procuration

Il permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur **inscrit dans la même commune**. La démarche se fait à la gendarmerie de St Gély du Fesc ou au tribunal d'instance. La procuration est gratuite.

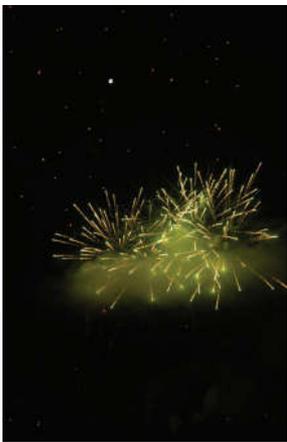
Il faut se présenter personnellement et fournir :

- un justificatif d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire
- remplir un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance.

Il est possible de préparer sa démarche en remplissant en ligne et en imprimant le formulaire cerfa n°14952*01 à présenter ensuite aux autorités compétentes.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?





Comme chaque année, le Marché de Noël nocturne a eu beaucoup de succès. Les stands des artisans et producteurs locaux ont permis aux Vailhauquois de compléter leurs cadeaux. Grâce au vin chaud personne n'a eu froid ! a cette occasion la chorale Vailh'O'Choeur nous a présenté son répertoire. La soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice, qui a fait briller les yeux des petits et des grands ! Participation active des enfants au spectacle de clown pour l'Arbre de Noël organisé par le CCAS.



Regards Club-Photo



L'édition 2017 a été une grande année pour le Vailhau'trail ! Près de 800 coureurs se sont affrontés et se sont fait plaisir sur les trois trails de 7, 13 et 23 km, 100 petits coureurs ont participé aux courses enfants et près de 90 randonneurs ont arpenté les chemins à la découverte de notre belle garrigue.

Ce sont donc environ 1000 personnes qui sont venues participer à cette édition !

Cette année a été marquée par de nombreuses nouveautés : le départ a été transféré du centre commercial à la salle polyvalente.

Outre offrir de grands avantages en

terme d'organisation, cette option a aussi rendu l'évènement beaucoup plus convivial : des enfants jouant dans le parc, des pique-niques dans l'herbe, la fanfare qui joue au soleil et les coureurs qui arrivent sous les encouragements et les applaudissements du public ... Bref, pour les organisateurs, les sportifs et tous ceux qui ont

participé ce fut une belle journée.

L'autre évolution notable a été l'accent mis sur l'éco-responsabilité : balisage réutilisable et éco-cups offerts par la CCGPSL, collecte de bouchons, tri sélectif, collecte des déchets organiques pour les poules, bref, ce trail a été

VAILHAU'TRAIL 2017



le plus neutre possible en terme d'impact sur la nature que nous avons souhaité faire découvrir et aimer et aussi faire respecter.

Enfin, nous avons créé les courses enfants : en partenariat avec l'école primaire, ce sont plus de 100 enfants qui ont égayé cette journée par leur participation.

Un des moments forts de ce trail : Ilyès et Mateo, venus participer à la course enfants et au 13 km en fauteuil, sont montés sur le podium sous les ovations du public et quand le président départemental de l'association de la lutte contre la mucoviscidose est venu expliquer les enjeux fondamentaux du soutien à la recherche.

Les retours sont plus que positifs et pour l'organisation, c'est une grande fierté de pouvoir offrir un évènement de cette qualité. Les sponsors, les mairies de Vailhauquès et Murles, la Communauté de Communes du Grand pic Saint Loup, les bénévoles, les organisateurs : le Vailhau'trail c'est la somme de tous ces partenaires qui joignent leurs talents pour faire vivre le village et ce sport !

Marine FLORES pour l'équipe d'organisation.



NOUVEAU : L'APPLI

La commune de Vailhauquès a lancé en décembre dernier son application. Disponible sur iOS et Android, elle permet aux Vailhauquois d'être au plus près de la municipalité.

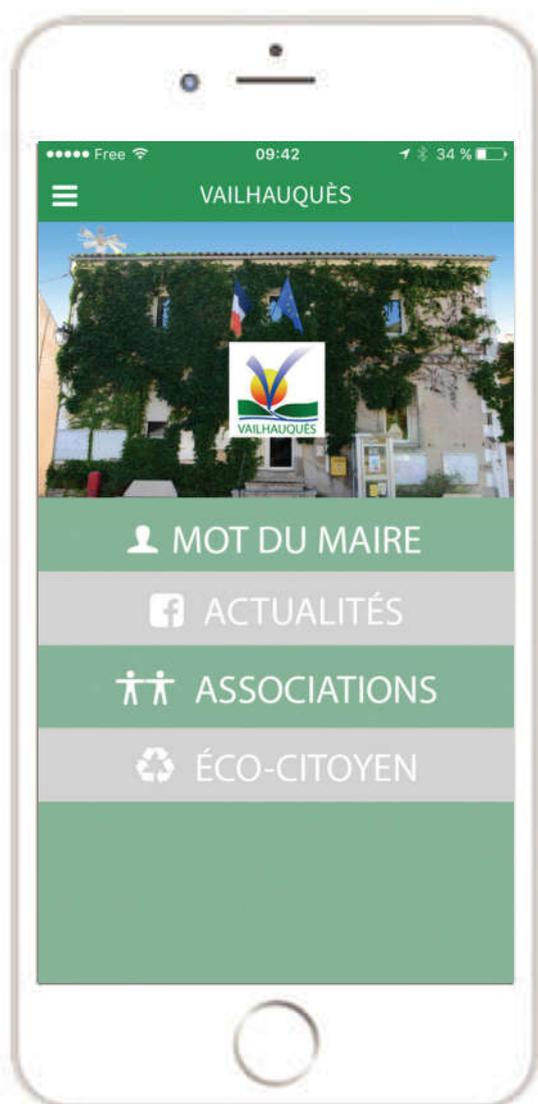
Depuis maintenant plus de 4 ans, nous vous tenons informés des actualités et informations concernant notre village via notre site internet. Mais cet outil, aussi intéressant soit-il, nous est apparu insuffisant. Il nous a semblé pertinent de dynamiser et moderniser nos outils de communication afin que nos administrés soient au courant de tous les événements, informations, alertes qui rythment la vie de notre commune en se "mettant à la page".

Fin août 2016, nous avons donc décidé de créer la page Facebook de la mairie de Vailhauquès. Cet outil d'information a une portée rapide et puissante et nous permet d'être en contact permanent avec la population, de relayer les informations et de pouvoir communiquer sur les actions municipales et associatives mais aussi d'échanger avec vous.

Les utilisateurs Facebook se connectent régulièrement et cela leur permet d'être au fait de l'actualité.

Dans la continuité de cette action, nous avons décidé de développer une application pour smartphone, qui nous permet de communiquer via des notifications sur vos téléphones, sur des événements imminents et de permettre aux non-utilisateurs de Facebook d'avoir le même niveau d'informations pour ne pas privilégier une strate de la population par rapport à une autre.

Alors n'hésitez pas à nous suivre sur le site internet, sur notre page d'actualité Facebook et à télécharger notre nouvelle application participative.



f ACTUALITÉS

On y retrouve les mêmes infos que celles publiées sur le compte Facebook de la Mairie de Vailhauquès : les événements majeurs de la commune mais également les informations urgentes en cas d'intempéries ou d'événements exceptionnels.

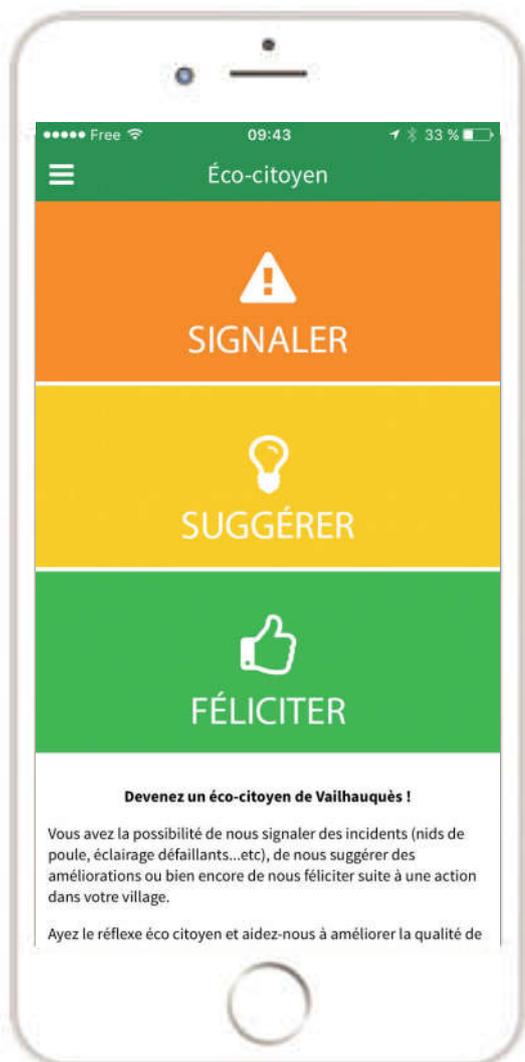
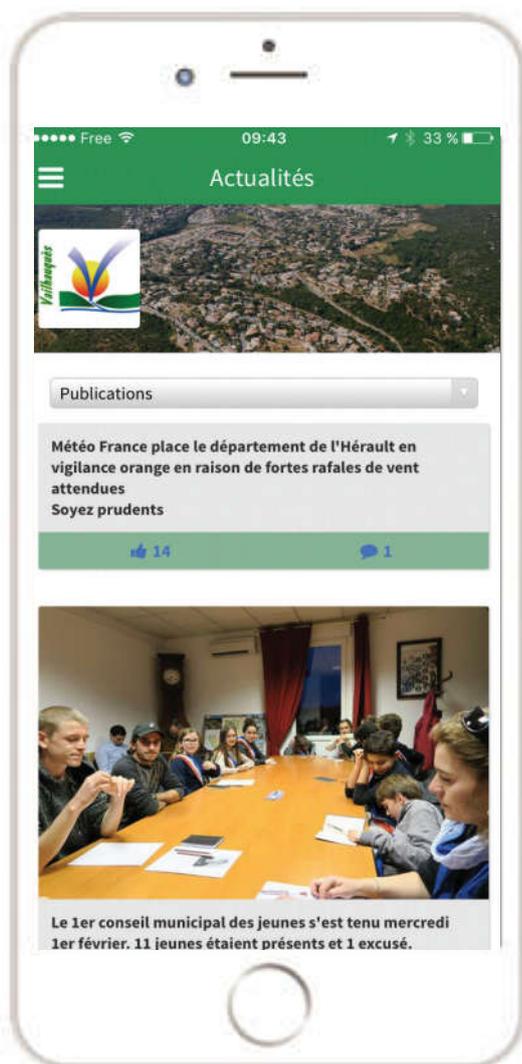
VAILHAUQUÈS

ASSOCIATIONS

Cette rubrique est renseignée par les associations elles-mêmes. Vous y retrouverez les événements, les rendez-vous, les photos de chaque association.

Vous serez ainsi toujours informés de ce qui se passe dans le village !

Si vous êtes une association et que vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Emmanuelle JUIN :
communication@ville-vailhauques.fr ou
04.67.67.08.38



ÉCO-CITOYEN

La Mairie a souhaité que l'application soit participative. Grâce à ce menu "éco-citoyen" vous allez pouvoir

- signaler directement un souci ou un problème dans la commune : route bloquée, chute d'un arbre, mur effondré etc ...
- suggérer une idée dont vous voulez faire part à la municipalité : rajouter un banc sur une place, repeindre le passage piéton...
- féliciter la municipalité pour une initiative, un événement...

Cette partie vous permet de contacter directement la municipalité qui transmettra au service concerné.



Ce petit symbole  en haut de la page d'accueil vous permet d'accéder au menu sur la gauche. Vous y retrouvez en plus des rubriques présentes en page d'accueil :

- les menus de la cantine actualisés toutes les semaines
- le planning des TAP d'une période à une autre
- un lien pour visualiser le dernier bulletin municipal
- un page consacrée au Rézo Pouce
- un lien vers le site internet de la commune
- un service de localisation pour trouver les services municipaux : école, crèche... ainsi que les professionnels vailhauquois.
- l'onglet contact vous permet d'envoyer un message à la Mairie, qui sera traité dans les meilleurs délais
- contacter l'éditeur de l'application si vous le souhaitez



Retrouvez chaque semaine les menus de la restauration scolaire de l'école maternelle et élémentaire de la commune.

(Cliquez sur l'image pour agrandir)



La page "Menu cantine" est mise à jour toutes les semaines, dès réception du Menu par l'entreprise qui gère les repas de la cantine.

La page "Planning TAP" est actualisée tous les trimestres.



Retrouvez les plannings des **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** de vos enfants.

Cycles 3 & 4 : 3 janvier au 1er avril 2017

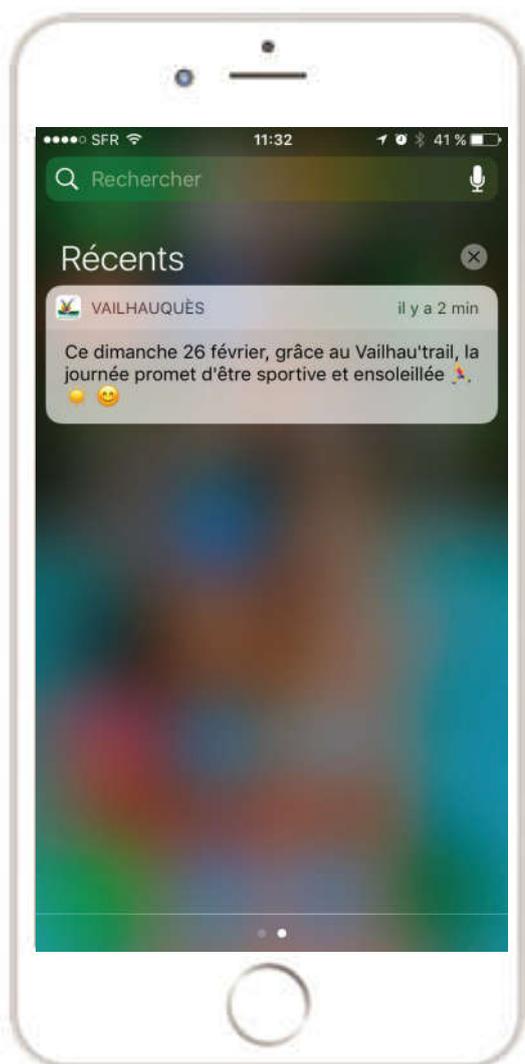
École maternelle :

(cliquez sur l'image pour agrandir)

TAP MATERNEL 2016 2017

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PREMIER SEMESTRE	MATINÉES	JEUX DE SOCIÉTÉ ET ACTIVITÉS MANIPULÉES	TEMPS LIBRE		
DEUXIÈME SEMESTRE	TEMPS LIBRE	ACTIVITÉS MANIPULÉES	LE CIRQUE		TEMPS LIBRE
TROISIÈME SEMESTRE	JEUX DE SOCIÉTÉ ET ACTIVITÉS MANIPULÉES	JEUX DE SOCIÉTÉ	TEMPS LIBRE		
QUATRIÈME SEMESTRE	JEUX DE SOCIÉTÉ	TEMPS LIBRE RELAXATION	ACTIVITÉS MANIPULÉES		

LES ATILERS PEUVENT ÉVOLUER EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS DANS LE NIVEAU, LA MÉTHODE ET LES ABORDS DU PÉDAGOGUE ET INTERVENANTS.



Capture d'écran lors de la réception d'un push de la Mairie de Vailhauquès.

L'application permet également de recevoir des "push" (voir encadré), directement sur votre téléphone portable : en cas d'événements importants tels que des intempéries, la Mairie vous envoie directement et en temps réel les informations transmises par la Préfecture, les conditions de circulation (routes coupées, pont fermé etc...). Elle peut également indiquer si exceptionnellement les écoles sont fermées ou si un événement est reporté. Les notifications permettent également de rappeler les événements importants pour notre village.

Push, (en français "poussée" ou au sens figuré "impulsion") est un message d'alerte envoyé par un serveur (qui "pousse" de l'information) à un utilisateur par le biais d'une application mobile.

*Pourquoi je reçois des messages push ?
Certaines applications mobiles ont été développées avec un serveur de push. Lors de l'installation et/ou de la première utilisation de ces applications, une autorisation vous est demandée pour la réception de ces messages.*

La mise en place de messages push permet de délivrer des informations utiles et contextualisées en temps réel à un grand nombre de personnes.

**Flashez le QR
CODE de l'appli
pour télécharger
notre application !**



INFOS UTILES

COORDONNÉES PRATIQUES

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Policière municipale : 06.83.93.14.78

(bureau à côté de l'agence postale communale)

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9 place de la Mairie, entrée Chemin vieux (cour de la Mairie au fond à droite)

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi/mardi/jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h

Vendredi : 9h-12h

ÉCOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

45 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.43.28

ce.0341562n@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Anne-José CARO

ÉCOLE PRIMAIRE LOUISE WEISS

55 Rue des Ecoles - 34570 VAILHAUQUES

Tél : 04.67.84.44.29

ce.0340798H@ac-montpellier.fr

Accueil le lundi sur rendez-vous

Directrice : Nathalie MICHEL

CANTINE

Tél : 04.67.84.45.06

ALAE / TAP

Tél : 06.07.19.42.26

periscolaire.vailhauques@yahoo.fr

Responsable : Marie-Anne GRILLOT

ALSH - "LE PASSE MURAILLE"

Tél : 06.78.12.96.89

alshvailhauques@lepassemuraille.org

Responsable : Florelle TORAL

ESPACE JEUNESSE

Tél : 06.07.88.98.01

ejado.vailhauques@gmail.com

Mardi/jeudi/vendredi : 17h15 à 19h

Mercredi : 14h à 19h

Responsable : Thomas LESSEUR

GENDARMERIE DE ST GELY DU FESC

Tél : 04.67.91.73.00

AGENCE POSTALE

Tél : 04.67.67.08.36

SALLE POLYVALENTE

Tél : 04.67.84.43.13

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Tél : 04.67.67.08.18

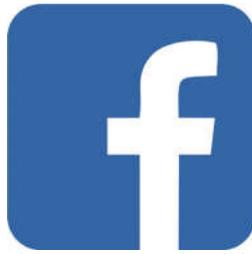
DÉCHÈTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h





**POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ
ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK !
VOUS RETROUVEREZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS
ET TOUTES LES INFORMATIONS
CONCERNANT NOTRE VILLAGE**

**“Liker” la page Mairie de Vailhauquès vous permettra
d’être informé en temps réel en cas d’intempéries
(comme cela a été le cas lors de l’alerte rouge) ou
d’informations de dernière minute.**



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dans le cadre du "Plan Préfectures Nouvelle Génération" la Mairie ne peut plus délivrer les pièces d'identité depuis le 7 mars. Il est toujours possible de retirer les CERFA mais il faudra se rendre dans une Mairie équipée du dispositif permettant le recueil des demandes de passeport pour retirer sa pièce d'identité.

Il y a 25 mairies concernées dans l'Hérault pour déposer le dossier et prendre les empreintes.



Communes héraultaises équipées :

Agde, Bédarieux, Béziers, Capetang, Castelnaud-le-lez, Castries, **Claret, Clermont-l'Hérault, Ganges, Frontignan, Gignac, Juvignac**, La Grande-Motte, Lattes, **Lodève**, Lunel, Mauguio, Mèze, **Montpellier**, Palavas les Flots, Pézenas, Saint-Chinian, **Saint Martin de Londres**, Saint Pons de Thomières et Sète

Vous pouvez également effectuer une "pré-demande" en ligne : www.ants.gouv.fr puis déposer votre dossier et prendre vos empreintes dans l'une des 25 mairies équipées de l'Hérault.

L'objectif de ces nouvelles instructions est de sécuriser les dispositifs afin de limiter la fraude, notamment l'usurpation d'identité.

INFORMATION DÉCHETTERIE

Depuis le 1er février, la Métropole a modifié les conditions d'accès à ses déchetteries (refus des artisans et volumes limités à 1m³ pour les particuliers).

Par conséquent, depuis le 1er mars, les gardiens des déchetteries de notre communauté de communes contrôlent systématiquement les cartes d'accès.



Rappel : muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, vous pourrez récupérer votre Carte Pass Pic en mairie.

Horaires d'ouverture :

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Dimanche : 9h-12h

Le chemin vieux

INFOS UTILES

ÉTAT CIVIL

Nous avons la joie de vous annoncer la **naissance** de :

- CAUCAT Timothée, le 22/11/2016
- ZARROURI Maryam, le 17/12/2016
- CANAC Éléna, le 20/01/2017
- REDON Inès, 27/01/2017

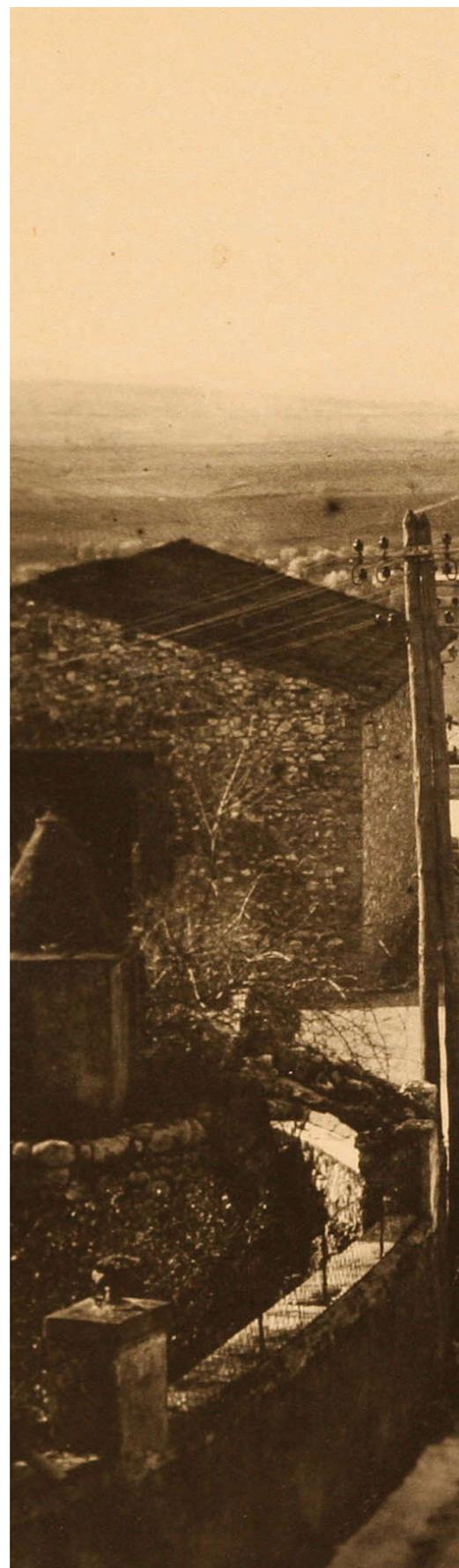
Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le **décès** de :

- BONNIN Christian le 12/02/2017
- POMARÈDE Thierry, le 15/02/2017

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et amis.

La route de Montarnaud



Super Hérault
Jeu radiophonique
animé par Philippe Montay
À VAILHAUQUÈS

france
bleu
hérault

Vailhauquès

france
bleu
hérault

De nombreux cadeaux à gagner !

JEUDI 8 JUIN 2017 - de 19h à 21h
Enregistrement de l'émission salle socioculturelle
Entrée libre, venez nombreux !

AGENDA

- Vendredi 31 mars - 14h - salle polyvalente
Ciné partagé - classes CM1 & CM2 et séniors
- Samedi 22 avril - 11h
Réunion de quartier les Hauts de Ricôme
- Dimanche 23 avril
- Marché aux fleurs et aux plantes - 9h-13h
- 1er tour des élections présidentielles - 8h-19h - salle polyvalente
- Dimanche 7 mai -
2ème tour des élections présidentielles - 8h-19h - salle polyvalente
- Lundi 8 mai -
Commémoration du 8 mai : 11h office religieux 12h cérémonie au monument aux morts
- Dimanche 21 mai
- Marché de printemps "un village portugais" - 9h-13h
- Bal Balèti - salle polyvalente - 16h-20h
- Vendredi 8 juin - 19h-21h- salle polyvalente
Enregistrement du jeu de France Bleu Hérault "Super Hérault"
- Dimanche 11 juin - salle polyvalente
1er tour des élections législatives
- Dimanche 18 juin - salle polyvalente
2ème tour des élections législatives
- Du jeudi 22 au dimanche 25 juin
Fête votive
- Samedi 1er juillet - 15h-23h - stade de foot
3ème édition du Festi Jeunes -
- Dimanche 2 juillet - 9h-13h
Marché d'été

Tous les événements ne sont pas encore finalisés, vous retrouverez toutes les informations sur notre site internet et/ou sur la page Facebook de la Mairie.

**Retrouvez toutes
les photos et les informations
des manifestations
sur notre site :
www.ville-vailhauques.fr**

MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

9 place de la Mairie - 34570 VAILHAUQUES

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h

Tél : 04.67.84.40.70 - Fax : 04.67.84.45.88
mairie@ville-vailhauques.fr